

Petites entreprises et assurance maladie

Le crédit d'impôt pour les soins de santé destiné aux petites entreprises peut vous aider à acquérir une assurance maladie pour vos employés

La loi Affordable Care Act prévoit un nouveau crédit d'impôt pour aider les petites entreprises à proposer une assurance maladie à leurs employés.



Qu'est-ce que le crédit d'impôt pour les soins de santé destiné aux petites entreprises ?

Il permet à certaines petites entreprises de demander un crédit d'impôt pouvant atteindre 50 % des coûts d'assurance maladie de leurs employés.

Pour les petites entreprises bénéficiant d'une exonération fiscale, le crédit d'impôt peut s'élever à 35 % et est remboursable. Cela signifie que les petites entreprises à but non lucratif n'ont pas besoin d'être assujetties à l'impôt sur le revenu pour en bénéficier.

Puis-je demander ce crédit d'impôt ?

De manière générale, les petites entreprises à but lucratif ou non peuvent demander ce crédit d'impôt si :

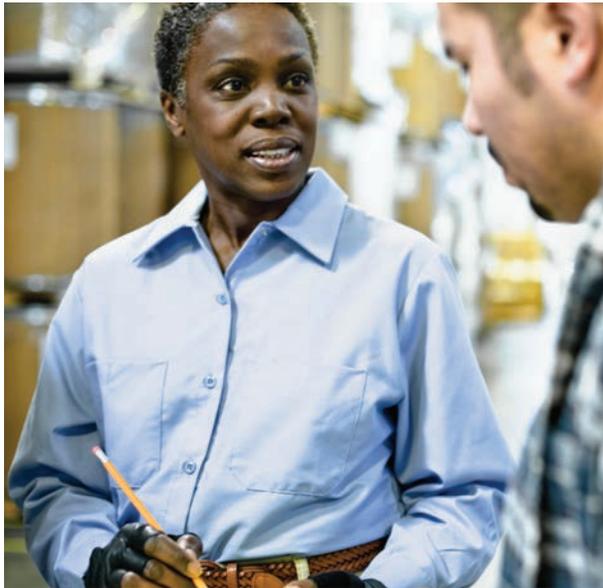
- elles possèdent **moins de 25 employés et si les salaires moyens sont inférieurs à ou autour de 50 000 \$** (à l'exception des salaires de tous les propriétaires) ;
 - En général, les propriétaires ne sont pas pris en compte pour déterminer le nombre d'employés et les salaires moyens de l'entreprise. Par ailleurs, le nombre d'employés dépend des équivalents temps plein (FTE). Cela signifie que deux employés à temps partiel équivalent à un employé à temps plein.
- elles paient au moins la moitié du coût des cotisations des employés ; et
- elles proposent une assurance maladie **auprès des prestataires de la bourse pour petites entreprises de l'organisme gouvernemental New York State of Health.**

Le crédit d'impôt est appliqué selon une échelle variable et supprimé lorsque l'employeur atteint 25 employés ou lorsque les salaires moyens sont supérieurs à ou autour de 50 000 dollars.

Pour en savoir plus sur la réforme des soins de santé et sur le crédit d'impôt destiné aux petites entreprises pour les soins de santé, visitez le site du NY State of Health à l'adresse nystateofhealth.ny.gov ou appelez le 1 855 355 5777.

NYC
Human Resources
Administration
Department of
Social Services





Comment faire une demande de crédit d'impôt ?

Vous pouvez demander ce crédit d'impôt sur votre déclaration de revenus annuelle avec le **formulaire IRS 8941** joint (les petites entreprises bénéficiant d'une exonération fiscale doivent déposer un **formulaire 990-T** pour demander le crédit d'impôt, même si elles ne sont pas obligées dans les autres cas de le déposer).

Vos employés ne sont pas assujettis à l'impôt sur votre contribution à leur assurance.

Puis-je bénéficier du crédit d'impôt même si je ne suis pas assujetti(e) à l'impôt ?

Oui, le crédit d'impôt pour les soins de santé peut **valoir** sur la déclaration fiscale de **l'année précédente** ou sur les sommes dues au cours des **20 prochaines années**. Le crédit est remboursable pour les entreprises bénéficiant d'une exonération fiscale.

Puis-je bénéficier d'autres réductions fiscales en proposant une assurance maladie ?

Oui, toutes les entreprises peuvent demander une **déduction fiscale pour le coût de l'assurance maladie de leurs employés**. Il s'agit d'une dépense professionnelle « ordinaire et nécessaire ».

En combinant les deux types de déductions fiscales, les petites entreprises admissibles peuvent demander un **crédit d'impôt pour les soins de santé** pouvant atteindre 50 % des coûts, et **demandeur une déduction fiscale** sur les coûts restants. (Vous ne pouvez pas demander une déduction fiscale sur la totalité de vos coûts d'assurance si vous demandez également un crédit d'impôt pour les soins de santé.)

Comment connaître le montant du crédit d'impôt dont je peux bénéficier ?

Nous vous recommandons de consulter votre conseiller fiscal ou votre comptable pour savoir dans quelle mesure vous pouvez bénéficier du crédit d'impôt.

Par ailleurs, la bourse pour les petites entreprises du NY State of Health met à votre disposition une calculatrice sur son site internet, permettant d'obtenir une estimation de votre crédit d'impôt avant d'en faire la demande. La calculatrice est accessible dans la rubrique « Employer » (Employeur) du site internet.

Pour en savoir plus sur le crédit d'impôt pour les soins de santé : irs.gov/uac/Small-Business-Health-Care-Tax-Credit-Questions-and-Answers.

Dernière modification : 03/2016

Cette fiche d'information n'est fournie qu'à titre informatif par le NYC Human Resources Administration Office of Citywide Health Insurance Access. Veuillez consulter un assureur, un courtier, un conseiller fiscal ou vous adresser à l'organisme de réglementation fédéral pour comprendre vos droits et responsabilités. Afin de répondre aux exigences imposées par les réglementations du département du Trésor des États-Unis, nous vous informons que tout conseil relatif à l'impôt aux États-Unis publié dans cette communication (ainsi que tout document annexe), n'a pas été rédigé dans le but d'être utilisé, et ne doit pas être utilisé, pour (i) éviter des pénalités fiscales en vertu du règlement de l'Internal Revenue Code ni pour (ii) promouvoir, commercialiser ou recommander à des tiers des transactions ou des solutions à des problèmes fiscaux quelconques soulevés dans le présent document.